

UNION D'EXPERTS
NOTE D'HONORAIRES 2024CA248AE
(Numéro à rappeler sur le règlement)

ARTQUERCUS

Verdier

46160 CAJARC

A Saint Avertin, le 08/11/2024

Vos références : ILL/241506720
Nos références : 2024 CA 00000248 /DC
Compagnie : COVEA PROTECTION JURIDIQUE
Assuré : ARTQUERCUS
N° de Police : 146029261M001MCE
Sinistre : PROTECTION JURIDIQUE PJ
Survenu le : 08/07/2024
Lieu du risque : Lacoste Mas De Rigal

46260 VARAIRE

Date d'expertise :

MONTANT DES HONORAIRES ET FRAIS

Montant H.T.	400,00 €
T.V.A. 20%	80,00 €
TOTAL T.T.C	480,00 €

Règlement de la facture au comptant par chèque ou virement à adresser à :

UNION D'EXPERTS
PLATEAU TECHNIQUE
14 rue du Pont de l'Arche
37550 SAINT AVERTIN

Nos notes d'honoraires sont la contrepartie de prestations de services exécutées et, de ce fait, paiement au comptant par chèque ou virement.
Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est égal à 3 fois le taux d'intérêt légal majoré de 10 points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 est fixé à 40 € par le décret n° 2012 - 1115 du 2 octobre 2012.
SAS au capital 20 400 €- RCS 38258438100075 Code APE : 6622Z - TVA intra : FR73382584381

SAS BARGUES

7 Rue des Capucins - 46000 CAHORS - SAS au capital 20 400 €- RCS 38258438100075 - Code APE : 6622Z - TVA intra : FR73382584381

*Payé virement
le 27/01/2025*